

# Accord-cadre 2017-2020 de coopération entre les ministères et la CPU



**Mercredi 22 février 2017** a eu lieu la signature de l'accord-cadre 2017-2020 de coopération en vue du développement de l'accès aux études supérieures des personnes placées sous main de justice entre:

- **le ministère de la Justice**, représenté par le directeur de l'administration pénitentiaire, **Monsieur Philippe GALLI**,
- **le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**, représenté par la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, **Madame Simone BONNAFOUS**,
- **la conférence des présidents d'université**, représentée par son président, **Monsieur Gilles ROUSSEL**.

Cet accord-cadre a été initié par la **FIED** en 2015 avec le soutien de la CPU.

Un compte-rendu sera disponible prochainement sur le site de la FIED [www.fied.fr](http://www.fied.fr)